



## ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

### DECISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE - DECLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE - Règle 18 ter.2)

I. Office qui émet la notification:

Service de l'Etat de la Propriété Intellectuelle et Innovations du Gouvernement de la République Kirghize  
62, rue Moskovskaya  
Bichkek, 720021  
République Kirghize

II. Numéro de l'enregistrement international: 1 449 924

III. Nom du titulaire:

Joint Venture Joint-Stock Company "Kommunarka"  
ul. Aranskaya 18  
220033 Minsk (BY)

IV.

Protection pour tous les produits et/ou services (règle 18ter.2)i).

**Sans octroi de la protection pour les mots: "НАСТОЯЩИЙ", "КАКАО-ПОРОШОК", "99,98%", "КАКАО-ПРОДУКТОВ", "КОНДИТЕРСКАЯ ФАБРИКА", "1905"**

Protection pour une partie seulement des produits et/ou services (règle 18ter.2)ii)

V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :

VI. Date: 15.05.2020